

COMPTE RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE TOUTENCOURT
Séance ordinaire du 5 Juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de TOUTENCOURT en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre CARPI.

Présents : Jean-Pierre CARPI, Nicolas BAZIN, Marie BORMANS, Anaïs CAUET, Bruno CHOQUET, Pascal CHOQUET, Thierry LAMBERT, Christelle LOQUIN, Karine NIGAUT et Virginie WOCHOL.

Absent excusé : Olivier MENIAL donne pouvoir à Thierry LAMBERT

Secrétaire de séance : Karine NIGAUT.

La séance est ouverte à 20 heures.

1. ELECTIONS DES DELEGUES AUX ELECTIONS SENATORIALES :

Monsieur le Maire précise aux conseillers que la date de la réunion pour la désignation des délégués aux élections sénatoriales du 5 juin a été imposée par le Préfet. Il rappelle le contexte des précédentes élections sénatoriales : le délégué titulaire désigné était le Maire et le délégué suppléant le 1^{er} adjoint.

Désormais, il convient d'élire 1 délégué titulaire et 3 délégués suppléants pour voter aux élections sénatoriales du 27 septembre prochain.

Il a été mis en place le bureau électoral suivant :

- Président : Monsieur Jean-Pierre CARPI, Maire
- Secrétaire : Madame Karine NIGAUT
- Les 2 conseillers plus âgés : Messieurs Thierry LAMBERT et Pascal CHOQUET
- Les 2 conseillers plus jeunes : Monsieur Bruno CHOQUET et Madame Virginie WOCHOL

Election d'un délégué titulaire :

a. Nombre de conseillers présents et représentés	11
b. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention)	0
c. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) (a-b)	11
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
e. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0
f. Nombre de suffrages exprimés [c-(d+e)]	11
g. Majorité absolue	6

CANDIDATS (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus et, à égalité de suffrages, de l'âge des candidats)	Election 1^{er} ou 2nd tour	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres et en toutes lettres	
Jean-Pierre CARPI	1 ^{er} tour	11	Onze

Monsieur Jean-Pierre CARPI né le 11/08/1962 à ALBERT a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Election des 3 délégués suppléants :

h. Nombre de conseillers présents et représentés	11
i. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention)	0
j. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne)	11
k. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
l. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0
m. Nombre de suffrages exprimés	11
n. Majorité absolue	6

CANDIDATS (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus et, à égalité de suffrages, de l'âge des candidats)	Election 1^{er} ou 2nd tour	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres et en toutes lettres	
Thierry LAMBERT	1 ^{er} tour	11	Onze
Nicolas BAZIN	1 ^{er} tour	11	Onze
Anaïs CAUET	1 ^{er} tour	11	Onze

Monsieur Thierry LAMBERT né le 25/08/1973 à AMIENS a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Monsieur Nicolas BAZIN né le 05/01/1976 à AMIENS a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Madame Anaïs CAUET née le 14/09/1992 à AMIENS a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Le Conseil Municipal décide de prendre acte de ces désignations qui sont conformes en tout point à celles mentionnées dans le procès-verbal portant désignation de 1 délégué titulaire et de 3 délégués suppléants du Conseil Municipal en vue de l'élection des sénateurs.

2. COMMISSION CIMETIERE ET VOIRIE :

Monsieur Thierry LAMBERT présente le Compte Rendu de la réunion de la commission Cimetière et Voirie du 28 mai dernier.

Les projets sont les suivants :

- Fontaine à eau côté « chemin » avec système pour accrocher les bidons
- Enrobé endommagé dans l'allée centrale du cimetière : béton avec colorant rouge
- Prévoir de mettre en place une procédure pour récupérer les concessions abandonnées (+ 30 ans)

- Installer un banc dont la commune dispose
- Problématique des allées
- Refaire une pilasse au niveau de la grille rue de Puchevillers

Après cet exposé, Monsieur le Maire reprend les possibilités de reprise des concessions. Il faudra réaliser un ossuaire.

La commission devra identifier avec le Maire les concessions concernées, établir un devis pour un ossuaire et réfléchir à l'endroit approprié. Il est convenu que la commission organise une visite au cimetière.

Monsieur Nicolas BAZIN suggère de nettoyer la croix centrale en bois et de la reteinter.

Il est convenu de demander des devis pour refaire les piliers et les murs de la grille rue de Puchevillers, des devis pour la fontaine à eau et le support pour les bidons (fer forgé au muret).

En ce qui concerne les allées, il conviendrait en hiver de remettre de la terre pour combler les trous.

Les projets pour cette année sont les suivants :

- **Identifier les concessions abandonnées**
- **Installer une fontaine à eau**

3. COMMISSION ENVIRONNEMENT ET EMBELLISSEMENT DU VILLAGE :

Monsieur Nicolas BAZIN présente le compte rendu de la commission Environnement et embellissement du village du mois dernier à savoir :

- L'entretien des trottoirs aux abords des habitations à la charge des riverains. Quelques riverains sont à contacter (rue de l'Eglise, rue Terraine, rue de la Montagne, rue d'Harponville). Les abords de la place seront entretenus par la commune.
- Les talus enherbés : rue de la Montagne, rue d'Harponville, rue de Léalvillers, rue du Chemin Vert, rue de Contay et rue de Raincheval seront à la charge de la commune
- Embellissement : entretien/atelier participatif pour fleurir la commune : journée citoyenne de nettoyage et de fleurissement. Une réunion est programmée le 18 septembre 2026 à 19 heures.

4. COMMISSION DES BATIMENTS PUBLICS :

Madame Anaïs CAUET présente le compte rendu de la commission des bâtiments publics réunie fin mai à savoir :

- Le projet de réfection de la salle des fêtes : les études sont lancées.
- La demande de l'inspection d'académie de produire un diagnostic amiante de l'école. Deux devis ont été sollicités auprès de VERITAS (2279,50 € HT) et de l'APAVE (1194 €). Le devis de l'APAVE est validé.
- Prévoir une visite au logement de l'école pour d'éventuels travaux

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a contacté la banque des collectivités locales pour éventuellement contracter un prêt. Il présente également une fiche de notation de la commune évaluée en 2024 à 2,31 (barème de 1 pour la meilleure note et de 7 pour la note la plus dégradée). En 5 ans, les dépenses de fonctionnement dont les frais financiers ont baissé de 5 % et l'épargne brute a augmenté de 38 % d'où la possibilité de contracter un prêt à hauteur de 400 000 € sans dégrader la situation financière de la commune.

- Le devenir de l'étage de la salle des fêtes se pose. Quelques idées sont proposées comme la création d'un grand dortoir qui pourrait servir lorsque la salle est louée ou l'utilisation en rangement pour les associations

- Etablir un devis pour refaire les joints de la mairie et de la salle des fêtes auprès de l'entreprise ISPT d'ENGLEBELMER
- Acheter des manges-debout et des cendriers extérieurs

5. COMPTE RENDU DE LA REUNION DU SMIVOS :

Il est indiqué le maintien des taux et de l'indemnité du Président.

6. COMPTE RENDU DE LA REUNION DU SYNDICAT DE GENDARMERIE :

Mme Annie LEMAIRE a été élue présidente de ce syndicat.

1^{er} vice président

2^{ème} vice président

3^{ème} vice président

C. LEMAITRE

M. ARCHELIN

B. POMBOURG

Membres : G. LEBAILLY, F. DESCAMPS et F. LEFEBVRE

L'indemnité de présidence a été validée. Le budget 2026 a été adopté. La contribution au Syndicat de Gendarmerie dans le canton d'ACHEUX est de 1€/habitant.

Les gendarmes ont signalé être envahis par les mouches.

7. TIRAGE AU SORT DES DELEGUES A LA CCID

Conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts, une commission communale des impôts directs doit être constituée dans chaque commune. Cette commission est composée :

- Du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission
- De 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur départemental des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée sur délibération du conseil municipal.

Un tirage au sort est réalisé par une application de générateur de nombres aléatoires pour désigner les membres extérieurs au conseil municipal.

Monsieur Jean-Pierre CARPI est désigné président de la commission. Les commissaires titulaires et suppléants proposés sont les suivants :

BAZIN Nicolas	Béatrice VANGYSEL
CAUET Anaïs	Vincent WILBERT
LAMBERT Thierry	Jean-Marc LOYEZ
CHOQUET Pascal	Jacky GUERLE
MENIAL Olivier	Jean-Bernard CHATELLAIN
LOQUIN Christelle	Fabrice CAVENEL
NIGAUT Karine	Mélanie DHEILLY
BORMANS Marie	Franck DUFOUR
CHOQUET Bruno	Ludovic OUIN
WOCHOL Virginie	Jackeline BAUDRY
Claude WARGNIER	Michel PECOURT
Nadine MENIAL	Francine ALLART

8. QUESTIONS DIVERSES :

- Monsieur le Maire informe le conseil que l'installation d'un feu récompense rue de Raincheval a été refusée par le département. Il a donc pris contact avec Territoire d'Energie. Une réunion aura lieu prochainement avec M. DULAC de TE 80 et M. BRASSEUR du Département.
- Monsieur le Maire fait un point sur la réunion du conseil d'école à savoir :
 - Kermesse : le samedi 20 juin à HERISSART
 - Une sortie à Paris aura lieu pour l'école de TOUTENCOURT
 - L'école d'HERISSART sollicite l'achat d'un vélo
 - Les effectifs pour la prochaine rentrée scolaire 2026-2027 sont de 79 élèves

Il sera probablement nécessaire d'effectuer une modification du budget du SISCO sauf si la décision de supprimer la garderie du mercredi est prise.

La répartition des classes est la suivante :

- Mme SACLEUX : 5 PS et 12 GS
- M. ROUSSEL : 9 MS et 12 CP
- Mme DOISY : 12 CE1 et 9 CE2
- M. DELANNOY : 10 CM1 et 10 CM2

Soit 38 élèves à HERISSART et 41 élèves à TOUTENCOURT

Les sujets de l'ordre du jour étant tous épuisés, la séance est levée à 22 heures 45

Le Maire

La secrétaire de séance

CARPI Jean-Pierre

Karine NIGAUT